

Procès-verbal de l'assemblée générale de la SUPEM  
Mercredi 20.03.2024, à 19h00, à la salle communale d'Evillard

Personnes présentes à l'assemblée générale :

26 membres de la SUPEM présents.

Membres du comité :

- Aurélie Lesne-Gouillon
- Maya Loetscher
- Loïc Geissbühler
- Stéphanie Gaudin
- Jeanne Veauvy
- Samantha Hübscher

**1. Le Garten Solidaire**

Plus assez de monde. Il faut entre 6-8 personnes pour entretenir le jardin, et y venir toutes les deux semaines environ. La proposition qui a été faite, est d'en faire un lieu de rencontre. La planification va en ce sens.

**2. Banc de l'amitié**

Le banc de l'amitié est un modèle de communication non verbale. Si un élève a besoin d'aide, ou de se confier etc... L'enfant s'assai sur le banc, et un autre enfant vient le chercher.

Ce banc sera livré blanc, et il sera ensuite décoré par les élèves.

**3. Livres Libres**

Les livres disponibles aux funiculaires d'Evillard et de Macolin ont beaucoup de succès!

Mais aujourd'hui, il y a trop de livres en mauvais état, ou trop vieux (ne pas donner de livres de plus de 10 ans). Ce qui demande beaucoup d'entretien, car il faut trier les livres régulièrement pour faire de la place dans les étagères.

Concernant les dimensions des étagères, elles ont été choisies en fonction de la place disponible et pour qu'elles respectent les normes incendies.

#### **4. Eltern Café Parentalité**

Il y a eu tous les mois de nouvelles personnes qui sont venues au café de la Lisière.

C'est un succès, en particulier pour la collaboration avec le centre de puériculture. L'activité va se poursuivre.

#### **5. Saint-Nicolas**

67 enfants sont venus à la Saint-Nicolas fin d'année passée.

Cette Saint-Nicolas a été très féérique avec la neige qui était au rendez-vous. Pour la première fois, la SUPEM a également participé aux Fenêtres de L'Avent, avec le numéro 1.

Pour cette année 2024, la SUPEM organisera à nouveau une Fenêtre de l'Avent après l'événement de la Saint-Nicolas.

#### **6. Clôture des comptes**

Voir le PowerPoint pour le détail des comptes. Les comptes de la SUPEM sont sains, et l'objectif de la SUPEM est de continuer les pérenniser.

Excédant des recettes, grâce au double subventions de la commune: (2022 & 2023)

$$6'000.- (2022) + 6'000.- (2023) = 12'000.-$$

La clôture des comptes a été faite avec la Poste pour éviter les frais.

#### **7. Rapport des vérificateurs**

Monsieur Beat Gilomen se retire comme réviseurs pour raisons de santé.

Les réviseurs pour les comptes 2023 Monsieur Dieter Baumann, accompagné exceptionnellement cette année de Monsieur Marcel Liengme (au vue de l'absence de M. Gilomen) ont approuvé les comptes de la SUPEM lors de la séance du 7 mars 2024. (aucune contestation).

Pour 2025-2026, validation de la candidature de Madame Justine Braun Perez en tant que réviseur des comptes. Elle sera en binôme avec Monsieur Dieter Baumann pour une année encore.

#### **8. Programme 2024**

##### **PANORAMA**

Il sera installé dans quelques semaines par Loïc et son équipe!

## ELTERN CAFE PARENTALITE

Tous les 1<sup>er</sup> mercredi du mois pendant 2 heures, une conseillère de la petite-enfance du Centre de puériculture du canton de Berne vient gratuitement à la Lisière (service de proximité mis à disposition par le canton de Berne). Il y a aussi la possibilité de prendre un rendez-vous pour la rencontrer. Cette information a été communiquée par la commune via un courrier à toutes les familles avec des enfants entre 0-5 ans de notre commune. En parallèle, 6 fois par an, la SUPEM est présente et organise un Eltern Café Parentalité (avril, mai et juin, puis septembre, octobre et novembre).

## FENÊTRE DE L'AVENT

Cette année, c'est les 10 ans pour les fenêtres de l'Avent, il faut donc trouver du monde pour que tous les numéros soient attribués. La SUPEM y participera à nouveau lors de la Saint-Nicolas, le vendredi 6 décembre.

## 8. Programme 2025

En 2025, c'est les 125 ans de la SUPEM!!! Un événement sera organisé pour fêter ce bel anniversaire.

### Cotisation 2025

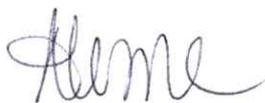
Le but est d'uniformiser les cotations, que se soit pour une personne seule ou une famille, et de tout mettre à 25.-. Cette proposition est formellement validée par les membres présents à l'assemblée générale.

Pour celles et ceux qui le souhaite, une cotisation exceptionnelle "Jubilée" sera proposée pour les 125 ans de la SUPEM, à 125.- francs. Cette proposition est également formellement validée par les membres présents à l'assemblée générale.

### Proposition de l'assemblée générale

- Faire un T-Shirt pour les 125 ans de la SUPEM ou un objet distinctif.
- Faire une demande à la Bourgeoisie s'ils sont d'accord d'augmenter leur cotisation annuelle.

Présidente



Aurélie Lesne-Gouillon

Evilard, le 20.03.2024

Responsable du Procès-verbal



Stéphanie Gaudin